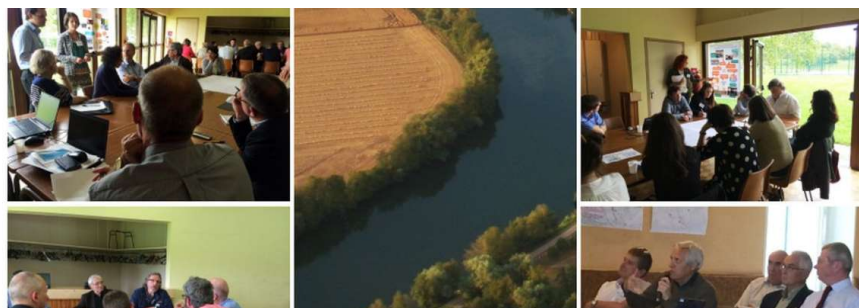


PROJET RÉFÉRENT

Un atelier dynamique pour la transition énergétique



OBJET DE L'OPÉRATION

À la demande du pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Nord-Yonne qui regroupe 5 EPCI autour de Sens et Joigny, le Cerema a accompagné la DDT 89 dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche d'atelier sur la transition énergétique.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Créé le 21/11/2014, le pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Nord de l'Yonne porte le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dont le périmètre a été arrêté le 19/12/2013. Son territoire, limitrophe à la Région Ile-de-France, en frange nord-ouest de la région Bourgogne Franche-Comté, est situé sur l'axe Paris-Lyon. Il se compose de 5 EPCI rassemblant 120 communes et 129 808 habitants en 2012, s'étend sur 1916,8 km², sur l'arrondissement de la communauté d'agglomération de Sens.

Dans son projet de territoire, adopté à l'automne 2015, le PETR évoque l'importance de stratégies communes et de politiques publiques concertées pour aborder au mieux plusieurs problématiques du territoire dont le défi de la transition écologique et celles de l'attractivité économique, résidentielle et touristique du territoire et la préservation et la mise en valeur d'un cadre de vie privilégié.

Dans son diagnostic, il souligne les défis que le territoire doit relever :

- rééquilibrer le modèle de développement socio économique en développant une attractivité du territoire et en réduisant les fragilités sociales,
- préserver et valoriser les aménités, le patrimoine et les ressources du territoire,
- s'inscrire dans une dynamique d'innovation et d'excellence.

Il relève également l'intérêt de poursuivre les actions déjà engagées par le territoire sur la transition énergétique, par exemples, projets d'énergies renouvelables, PIG CCS, patrimoine bailleurs sociaux.

CONTACT

✉ DTecTV@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Participation citoyenne et association des parties prenantes
- Energies renouvelables terrestres et maritimes
- Risques inondations et mouvements de terrain

LA RÉPONSE DU CEREMA

La mission consiste à assurer :

- d'une part l'assistance à maîtrise d'ouvrage du comité de pilotage, plus spécifiquement de la DDT89 et du PETR, en précisant les contours de la démarche et son déroulé méthodologique,
- d'autre part à mettre à disposition une équipe d'expertise pluridisciplinaire pour en assurer la réalisation, notamment l'animation des temps d'ateliers et la rédaction d'une feuille de route.

Les modalités de travail proposées sont inspirées de la démarche atelier des territoires :

- réflexion partenariale sans a priori, qui s'affranchit de toutes contraintes réglementaires, institutionnelles où l'État est placé dans une posture d'accompagnement aux côtés du PETR pour aider les élus locaux dans leur réflexion à long terme avec l'apport d'une expertise extérieure pluridisciplinaire,
- réflexion à visée opérationnelle, où il s'agit de construire progressivement une feuille de route précisant à l'issue de la démarche les suites à apporter (y compris organisationnelles),
- approche globale qui tire profit d'une réflexion croisant différentes échelles spatiales (territoire, quartiers, villes, bâtiments...), temporelles (court terme, long terme...) et de gouvernance (association des partenaires institutionnels, des principaux acteurs socio-économiques, associatifs, voire population et citoyens...),
- réflexion qui part des valeurs du territoire, de son projet, de ses spécificités en valorisant ses enjeux, ses ressources, ses initiatives et les réflexions déjà engagées.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

David NICOGOSSIAN
Direction du Cerema Centre-Est
Département Construction Aménagement
Projet

LE CALENDRIER

Avril à octobre 2016